

MISSION
ET
FÊTES BASILICALES

DE 1901

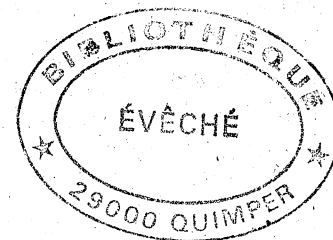
A SAINT-POL-DE-LÉON



QUIMPER
TYPOGRAPHIE DE KERANGAL
IMPRIMEUR DE L'ÉVÊCHÉ

MISSION
ET
FÊTES BASILICALES

DE 1901
A SAINT-POL-DE-LÉON



QUIMPER
TYPOGRAPHIE DE KERANGAL
IMPRIMEUR DE L'ÉVÊCHÉ

• LA MISSION •

16 Juin - 17 Juillet.

La première année du siècle marquera dans la vie des habitants de Saint-Pol. Deux solennités mémorables ont, en effet, concouru à graver plus avant dans les cœurs les sentiments chrétiens dont ils s'honorent. Provoquant des actes publics de religion, ces fêtes en consacrent aussi le souvenir à jamais. Nous voulons parler de la Mission et de l'Erection eu Basilique mineure de la Cathédrale.

« *Renovamini in spiritu mentis vestrae* : Renouvelez-vous dans l'intérieur de votre âme. » La Mission est la mise en pratique de cette recommandation de l'apôtre saint Paul. On sait assez quel est pour les paroisses le fruit habituel de ces retraites, et notre intention est moins de parler de leurs effets, quoiqu'il y en ait ici de sensibles comme la fermeture des magasins et le repos mieux observé le dimanche, que d'exposer la suite des pieux exercices constituant la Mission.

La première semaine a été tout entière consacrée, du 16 au 21 Juin, aux enfants des quatre communions. Pour la partie bretonne le P. Bourdoulous et le P. Mahé, pour la partie française le P. Froger, ont, par leur prédication, travaillé avec un égal dévouement, à préparer les jeunes âmes qui leur étaient confiées à recevoir le Sauveur Jésus, le jeudi pour la communion pascale, et le vendredi pour la communion du Jubilé.

A partir du dimanche soir suivant, s'ouvrait la première des retraites pour les grandes personnes. Les RR. PP. L'Hévéder, Mahé, Bourdoulous, tous trois de la Compagnie de



Église catholique
en Finistère

Document numérisé en 2026

Jésus, captivent à tour de rôle et remuent jusqu'au fond des cœurs leur auditoire toujours imposant par le nombre et recueilli. Sermons, conférences, explications de tableaux, sont écoutés, l'une et l'autre semaine, avec cette visible sympathie et cette attention caractéristique où un missionnaire bien connu, le P. Le Doré, découvre au premier abord l'influence d'une éducation maternelle, non seulement chrétienne, mais pieuse.

Moins dense évidemment, mais tout aussi saintement disposée était l'assistance qui se réunissait pour la prédication française, pendant la journée au Creisker, et le soir, à 8 heures, à la Cathédrale. Ceux qui ont entendu le P. Froger diront le bien que peut produire une âme imprégnée de surnaturel et qui n'avait, semblait-il, qu'à s'ouvrir pour que jaillît l'abondance de vie chrétienne qui l'emplissait.

M. le chanoine Ollivier, curé de Lannilis et ancien pasteur de Saint-Pol, où son souvenir demeure dans tous les cœurs, a bien voulu accepter de prêcher, chaque jour de la première semaine, la conférence française de 3 heures. Il nous a véritablement donné ce dont parle quelque part saint Paul aux Hébreux, cette « nourriture solide » puisée dans la Bible, les Pères et la théologie, le tout livré à l'auditoire dans une langue simple, facile, et qui entend bien ne point laisser perdre la saveur de quelques expressions que d'autres, à tort, jugeraient défraîchies.

La seconde semaine, M. Corre, recteur de Botsorhel, lui succéda pour cette conférence de l'après-midi. Ancien professeur de rhétorique au collège de Saint-Pol, qu'une citation profane n'est pas, par conséquent, pour surprendre, il ne m'en vaudra pas de rappeler à son sujet le mot de Caton : « *Vir peritus dicendi*. » Ceux-là souscriront à ce jugement qui ont pu goûter en particulier les conférences sur l'Eglise et sur la famille.

La première semaine est terminée : les communions générales du samedi et du dimanche, pour l'obtention des indulgences de la Mission et du Jubilé, amènent chaque fois à la sainte Table plus de 2,500 fidèles profondément recueillis, avec toutes les démonstrations d'une piété sincère et émue.

Comme le pardon annuel de la chapelle de Saint-Pierre ne pouvait avoir lieu le dimanche 30 Juin, à cause de la Mission, on le célébra le samedi. A 4 heures, la belle statue en bronze de saint Pierre, sur le modèle de la statue vaticane, sortait de la Cathédrale. Afin de motiver un choix, chose toujours délicate, entre tous ceux qui eussent tenu à honneur de porter la statue, il fut décidé qu'elle serait alternativement portée par huit marins de Pempoul et par huit paysans ayant pour prénom : Pierre, les uns et les autres ravis de montrer leur dévotion envers celui qui est, à titres divers, leur commun patron. Suivaient de nombreuses files de personnes de tout âge, hom-

mes, femmes, enfants des écoles. Sur les physionomies se reflétait une sorte de satisfaction avec une nuance de fierté pieuse. On eût dit que le triomphe de saint Pierre était un peu le triomphe de tous. La procession, en arrivant à la chapelle du cimetière, en trouva la nef déjà à peu près remplie : la statue fut placée dans le chœur. Après les vêpres, chantées avec entrain, le P. Bourdoulous monta en chaire et put constater l'avidité d'empressement de la foule à accueillir sa doctrine, vibrante d'émotion, et bien faite pour accroître en nous l'amour de saint Pierre et de l'Eglise. On se rendit ensuite sur la place de *Coadic-Per*, qui avoisine la chapelle, et le R. P. Froger y alluma le feu de joie. Au chant du cantique de la Mission, la procession rentra à la Cathédrale, où la statue de saint Pierre prit la place qu'elle occupera désormais à l'entrée de l'église, et où chacun vient baiser le pied du Prince des Apôtres, s'assurant ainsi le gain des mêmes indulgences qu'à la Basilique vaticane à Rome.

Le lendemain, comme un solennel trait d'union entre les deux semaines de la Mission, pour clôturer la première et inaugurer la seconde, eut lieu, à la fin des vêpres, l'imposante cérémonie de la consécration de la paroisse au Sacré-Cœur. Un cierge allumé à la main, M. de Kervénoael, président de la Fabrique et membre du Conseil municipal, remplaçant M. le Maire retenu par la maladie, a prononcé à haute voix, aux pieds de la statue du Sacré-Cœur, un acte solennel de consécration. Le R. P. Mahé renouvela à son tour en chaire cette consécration que M. le Curé ratifia ensuite et accentua en termes émus. Il n'avait, du reste, qu'à réitérer la tradition au Sacré-Cœur de sa paroisse, tradition qu'il fit au début de son ministère à Saint-Pol.



Le Sacré-Cœur avait visiblement béni la première semaine de la Mission, on le suppliait d'en bénir l'autre, et cette supplication ne fut point vaine, car cette seconde semaine a obtenu plus de succès encore. Plus nombreuse la foule au pied de la chaire, plus nombreuse aussi autour des dix-huit confessionnaux constamment entourés, par instants même assiégés, mais sans aucun trouble, dans le plus grand calme. Et voici que plusieurs brebis égarées sont revenues au bercail. Qui dira la consolation et le réconfort déversés dans le cœur d'un confesseur par ces retours d'enfants prodigues ? Si jamais parole se trouva vérifiée c'est bien celle qui s'échappait des lèvres des ouvriers évangéliques réunis à Saint-Pol : « Oh ! comme la Mission fait du bien ! Rien n'est comparable pour la sanctification et la justification des âmes. »

L'après-midi du dernier samedi fut marquée par l'érection

du Chemin de Croix du cimetière. Les croix de bois consacrées, il y a vingt-cinq ans, avaient disparu, soit enlevées, soit tombées de vétusté. Avec l'autorisation de l'Evêché, Mgr Potron accepta gracieusement de bénir de nouvelles croix. Quatre cents personnes environ se rendirent au cimetière précédant les prêtres en habit de chœur. Le P. L'Hévédér expliqua le sens de la cérémonie et les avantages du Chemin de la Croix et à chaque station, devant la croix incrustée dans la pierre au-dessus de la station bénite par l'Evêque, le Père prédicateur exposa en quelques mots le mystère qui y était représenté; puis la foule chanta les prières ordinaires en pareille circonstance. Si saint Augustin, prêchant au peuple de Césarée en Mauritanie crut à sa conversion en le voyant pleurer, le P. L'Hévédér a de bonnes raisons de croire que sa parole a été pleinement efficace; car les larmes de ses auditeurs lui ont montré avec quelle puissance il s'était emparé des cœurs. Peut-être, convient-il d'ajouter que le cadre de la scène parlait aussi par lui-même et que l'émotion naissait plus forte près de ces tombes où tous ont vu descendre quelque être aimé et jamais oublié. Que chez d'autres séparation et oubli soient deux termes synonymes, le Breton, lui, a le culte des morts. Et on l'a bien constaté, les deux mercredis de la mission : l'office des morts et la procession au cimetière ont été suivis par la foule entière, et les enseignements du P. Bourdoulous sur le dogme du Purgatoire, et du P. Mahé sur les œuvres utiles aux trépassés, rencontraient déjà trop d'écho dans les âmes pour ne pas présager dans l'avenir un nouvel accroissement de la dévotion aux défunts.

Il convenait que de tels exercices eussent un couronnement en rapport avec la ferveur qui les avait, dès le commencement, animés. Une fête grandiose allait nous apparaître comme l'efflorescence et comme un résumé tout à la fois de cette vie privilégiée des trois dernières semaines. Si ces jours bénis furent autre chose que le renouvellement spirituel des fidèles, c'est qu'à coup sûr ils représentaient également le triomphe de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Qui n'a pas vu cette procession compacte, présidée par Mgr Potron remplaçant Mgr Duillard empêché, s'acheminer, le dimanche 7 Juillet, vers le Champ de la Rive, aura peine à se faire une idée de la chrétienne allégresse du peuple de Léon. Oublions que tant de cités de notre patrie ont vu les croix abattues ou enlevées. Ici le Christ règne : *Christus vincit, Christus imperat*. Sur l'énorme civière drapée de rouge, couronnée de lys et de roses, le Christ étendu fut porté par cent hommes ayant sur la

poitrine l'image du Sacré-Cœur. Banderolles et bannières agitées par la brise, parfums des fleurs et harmonies, sans doute, à votre manière, vous vous unissez au chœur immense chantant :

Henor d'ar Groaz santel !

Mgr Potron chanta les prières du rituel, puis insensiblement, le Christ monta, sous les regards de la multitude émue, jusqu'à son piédestal de granit. Pendant de longs siècles désormais, il y demeurera dominant d'un côté les flots bleus de la Manche, de l'autre le champ vert ou doré des landes, et sa bénédiction en descendra sur la cité et la terre saint-politaines. Car le P. L'Hévédér n'a pas invité en vain la foule qui l'entourait à garder toujours ardent le culte de la croix. Tombée dans une terre bonne et préparée, la semence de sa parole germera et les futures générations garderont bien intact le dépôt de la foi. C'est l'exhortation qui résume la pensée de Mgr Potron parlant après le P. L'Hévédér et c'est ce qui fait aussi l'objet de notre espoir.

— — — — —

KANTIK EN HENOR D'AR GROAZ

EVIT FIN MISSION KASTEL

Var don : *D'hor Mamm Santez Anna.*

DISKAN

Kanomp a greiz kalon,
Henor da Groaz Leon,
Kanomp a vouez huel :
Henor d'ar Groaz santel !

Bepred, e leac'h ma vo
Dirazhan Kroaz Jezuz,
Eur c'hristen a gavo
Kenteliou talvouduz.

Kroaz an tour.

Divar lein an touriou,
Ar Groaz lavar dalc'hmad :
« Kristenien, d'an Envou
« Savit ho taoulagad ! »

Kroaz an hent.

Ar Groaz var an henchou
Lavar d'an tremener :
« Guir hent bro an Envou,
« Eo hent Kroaz hor Zalver. »

D'ar c'hristen didalvez
A heuil hent ar pec'hed
Hi lavar : « Taol evez !
« Ganen vezi barnet. »

Kroaz an ti.

A vel da dud an ti,
Staget ouz ar voger,
Hi zesk da bep hini
Ober mad he zever.

Deski 'ra d'ar bugel
Beza bepred sentuz ;
Senti betek mervel,
Setu buéz Jezuz.

D'an tadou ha mammou
E lavar hor Zalver :
« Beillit var an eneou
« Emeuz prenet ken ker ! »

Kroaz an ti d'ar c'hlanvour
Zo ive prisiuz ;
Ennhi e kav sikour
Da veza gouzanvuz.

Kroaz ar beziou.

Ar Groaz, var ar beziou,
He deuz eun nerz dispar
D'ober d'ar c'halonou
Dougen pouez ar glac'har.

Kroaz an aod.

Pa vez a vel d'an aod,
'Vel ema Kroaz Leon,
E ro d'ar martolod
Fizians ha nerz-kalon.

« Jezuz krusifiet,
« Ho tivreac'h zo digor ;
« Ho pennoz, ni ho ped,
« Var an holl dud a vor.

« Bennigit dreist pep tra
« Martoloded hor bro ;
« En danjeriou brassa,
« Diouallit anezho. »

Kroaz ar Mission.

Ouspenn, dre Groaz Leon,
'Vo dalc'het 'n'hon touez
Sonj euz ar Mission
Hon euz bet er barrez.

« Ni bromet, ô Jezuz,
« Heuil betek ar maro
« An aliou talvouduz
« Roët en hoc'h hano.

« Dre bedennou sant Yan
« Ha re ho Mamm Zantel,
« Grit ma vo pib unan
« D'he c'her bepred fidel. »

'N'eur zellet ouz hor C'hroaz,
Bet kizellet ken kaer,
Varnhi e velomp c'hoaz
Kalon Zakr hor Zalver.

« E kreiz ar Mission,
« O Salver benniget,
« Kastelliz d'ho Kalon
« A zo bet konsakret.

« Deoc'h-hu korf hag ene
« Ez omp hiviziken ;
« Grit ma zimp holl d'an Ee,
« D'ho karet da viken ! »

J. B. s. j.

CROAZ LEON

*Savet var lein Parç an Aod, e Castel-Paol,
d'ar Mission bras.*

DISKAN

Astennit o tivrec'h a zious omp, Croaz Leon
Var ar guel ac'hanoc'h e can drid em c'halon !
Ouzoc'h e velan stag va Zalver
E gostez toulet d'am digemer,
E benn stouet evit d'hin poca,
E zivrec'h digor d'am briata,
E dreid tachet evit va gortos !
Croaz Leon; deoc'h henor ha bennos !

1.

Croaz va Doue, scoazel va Feiz,
Goudor em poan, baniel Bro-Breiz,
Dreist mor ha douar sav huel
Da viniga tud Breiz-Izel.

2.

Em bugaleach am miri,
Em iaouankis, brud pe gosni,

'Neur dremen va dourn da stardo,
Var va bez ive te luc'ho.

3.

M'ar sco an anken va c'halon,
Me zello varzu Croaz Leon :
Va c'hroaz a gavin cals scanvoc'h,
Hent va C'halvar meurbet berroc'h.

4.

'Rog ar Groaz an diaoul tagus
A spount hag a bella mezus ;
Savomp 'vel hon tadou guechal
E peb lec'h Croaziou d'hon dioual.

5.

En hon douar, Sant Paol, hon tad,
Ar c'henta o griziennas mad :
D'hon tro, ni, Christenien guirion,
Harz e Aod a zav Croaz Leon.

6.

Croaz Leon, te a lavaro
Hed an amzer, a dreuz ar vro,
D'hor bugale, d'hor mibien,
Chom eveld'homp guir gristenien.

7.

Er stad omp deut er mission
Ni c'houlén ouz'id, Croaz Leon,
Dibec'h, divlam, splan e peb gis,
Kendalc'h d'eneon Castellis.

8.

Euz ar bed-ma pa gimiadomp,
Euz bâr Croaz Leon ma clevfomp,
Jesus o lavaret : « F'enos
« Viot gan'hen em barados. »

P. L'H.



LETTRE-CIRCULAIRE

DE

Monseigneur l'Évêque de Quimper et de Léon

A L'OCCASION

DE L'ÉRECTION DE L'ÉGLISE DE SAINT-POL-DE-LÉON

à la dignité de Basilique mineure.

*FRANÇOIS-VIRGILE DUBILLARD, par la grâce de Dieu et du
Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon,*

*Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse salut, paix et bénédiction
en Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Pendant Notre récent voyage à Rome, une joie particulière et bien douce à Notre cœur d'Evêque Nous était réservée : c'était d'apprendre que Notre Cathédrale de Saint-Pol-de-Léon allait recevoir bientôt le titre et les honneurs de Basilique Mineure. Depuis quelque temps, en effet, le pieux et zélé Archiprêtre, Curé de l'antique Eglise, était en instance pour obtenir du Saint-Père cette faveur insigne. Nous avons uni Nos efforts aux siens, et Nous étions en droit d'espérer que tout se terminerait heureusement et sans obstacle. Et pourtant, une difficulté s'était élevée : saint Pol-Aurélien ne figure point parmi les saints du Martyrologe Romain. Nous avons dû faire remarquer à l'Eminentissime Cardinal, Préfet de la Congrégation des Rites, que l'Eglise dite de Saint-Pol était consacrée, comme l'Eglise primitive à laquelle elle a succédé, à la Très Sainte Vierge sous le vocable de l'Annonciation. Les pièces que Nous avons produites ne laissant aucun doute sur ce point, l'affaire fut terminée à Notre grande satisfaction, et peu après Notre retour, Nous recevions de Rome, daté du 6 Mars de la présente année 1901, le Bref érigeant la Cathédrale de Saint-Pol-de-Léon en Basilique Mineure.

I. — Ce titre, Nos très chers Frères, place cette antique Eglise dans une situation à part et tout à fait privilégiée. Sans doute, tous nos monuments religieux bénits ou consacrés par les prières de notre sainte liturgie sont précieux aux yeux des hommes. C'est le lieu de la prière, le lieu où le ciel se réconcilie avec la terre, où l'homme demande pardon et où Dieu donne sa paix. Mais parmi ces Eglises, Nos très chers Frères, il en est quelques-unes que la piété des chrétiens a distinguées et dans lesquelles ceux-ci ont une plus grande confiance. Elles sont généralement remarquables par leur ancienneté et par leurs proportions, par les saints qui y ont vécu et par les trésors qu'elles renferment, par les grâces qu'on y obtient et par la multitude des fidèles qui les fréquentent ou les visitent. L'Eglise approuve ces préférences et ne dédaigne pas de les encourager et de favoriser leur développement en décorant ces sanctuaires, s'il est permis de se servir de cette expression, ou en leur conférant un titre de noblesse qui n'est autre que le titre de Basilique Mineure, celui de Basilique Majeure étant réservé uniquement aux principaux monuments de la Ville éternelle.

Depuis nombre d'années déjà, Nous possédions, dans Notre cher et très pieux Diocèse, une première Basilique, la vénérable Eglise de Saint-Corentin, à Quimper. Un de Nos illustres prédécesseurs, Monseigneur Sergent, obtint en effet, pour elle en 1870 ce glorieux privilège. Le Bref d'érection est daté du 11 Mars. Toutefois, il est bon de le noter ici, cette faveur insigne ne fut point célébrée dans la ville épiscopale avec l'éclat qu'elle méritait ; elle passa même à peu près inaperçue. Monseigneur Sergent était alors à Rome, au Concile du Vatican, et quand il revint, c'était la terrible guerre avec l'Allemagne, c'était la désolation dans notre chère Patrie et le deuil dans toutes les familles. Le temps n'était pas aux réjouissances et aux fêtes !

Il Nous a semblé, Nos très chers Frères, qu'en vous parlant de l'Eglise de Saint-Pol, il était de Notre devoir de réparer cet oubli et de remettre en grand honneur le titre conféré à la Cathédrale de Saint-Corentin. Il Nous a paru bon de saluer, avec la génération qui s'en va, cette antique Eglise sous son nouveau nom de Basilique, et de rappeler à la génération qui grandit le privilège très honorable dont elle est revêtue. Aussi bien, elle méritait cette distinction, non seulement par son âge et par la richesse de son architecture, mais aussi par les pieux souvenirs qu'elle renferme et par la grande réputation dont elle jouit en Cornouaille et dans toute la Bretagne. La pierre fondamentale sur laquelle elle est assise, c'est saint Corentin, sacré Evêque de Quimper au IV^e siècle par saint Martin, le grand Evêque de Tours ; c'est le pieux roi Grallon, dont les poètes et les légendes chantent la gloire et les malheurs, en même temps que sa foi et son admirable dévouement

à la cause de Dieu. La Cathédrale actuelle ne remonte pas, il est vrai, à ces temps reculés ; elle date du XIII^e siècle ; mais elle repose sur l'emplacement de l'ancienne, mais elle est d'une merveilleuse architecture, parfaitement harmonisée dans son ensemble et décorée de verrières, d'autels et de peintures que tout le monde admire. Les fleches, qui sont l'œuvre du *soz* de saint Corentin, si ingénieusement inventé par Monseigneur Graveran, s'élèvent sur leurs tours antiques comme deux soupirs qui, au nom de la ville entière, montent perpétuellement vers le ciel. Encore une fois, saluons cette majestueuse Cathédrale avec le nom qui lui convient et qu'elle mérite, saluons la Basilique de saint Corentin !

II. — Sa jeune sœur, la Cathédrale de Saint-Pol, méritait également ce titre et cet honneur. Saint Pol Aurélien, l'émule de saint Corentin, et comme lui, la gloire et l'orgueil de la Bretagne, fonda cette Eglise dans le pays de Léon, dont il fut le premier Evêque, vers le milieu du VII^e siècle. Sa vie et les faits qui l'ont illustrée sont connus de tous. On raconte avec bonheur, pendant les longues soirées d'hiver, son arrivée dans l'Ile d'Ouessant, le miracle des trois sources à Plouguerneau, la cloche merveilleuse du roi Marc à Castel, aujourd'hui Saint-Pol, le monstre enchaîné de l'Ile de Batz, les deux dragons de Lampaul-Guimiliau et la vision des anges dans le bois de Coat-Elez. Ce sont là de beaux et pieux souvenirs qu'évoquent dans l'âme de tout visiteur attentif, le religieux aspect de notre nouvelle Basilique. Son histoire à travers les âges n'est pas moins édifiante que le récit de ses origines. Depuis saint Pol jusqu'à Monseigneur de la Marche, qui fut le dernier Evêque de cette Eglise à l'époque de la Révolution, nous comptons soixante-huit noms illustres et par les familles auxquelles ils se rattachent et par les vertus dont leur peuple a gardé et honoré la mémoire. Parmi eux, toute une série de saints : saint Joëvin, saint Goulven, saint Thénénan, saint Houardon, saint Gouesnou, saint Gilbert, tous canonisés par la voix du peuple chrétien et par l'éclat de leurs miracles, tous inscrits en lettres d'or dans les annales de notre histoire et dans le calendrier de notre Propre diocésain.

Assurément, la construction actuelle ne remonte point à l'époque du Saint fondateur, mais elle se rattache à lui par le vocable sous lequel elle fut consacrée. Il est dit, en effet, dans nos vieilles annales, que saint Pol dédia son Eglise à Notre-Dame de l'Annonciation, et c'est précisément sous ce titre, un des retables en fait foi, que fut construite la Cathédrale d'aujourd'hui, et c'est sous ce titre que Léon XIII l'élève à la dignité de Basilique Mineure.

Il convient d'ajouter immédiatement que la forme et l'élégance du monument sont en rapport avec cette haute distinction. Bâtie vers le milieu du XIII^e siècle, cette Eglise évoque à

notre souvenir, par la pureté de ses lignes et l'ampleur de ses proportions, une des meilleures périodes de l'histoire de notre architecture religieuse. A l'extérieur, ses façades avec ses porches largement ouverts, ses fenêtres élancées et ses galeries finement découpées, ses deux tours avec leurs flèches ajourées et leurs clochetons d'angle harmonieusement disposés, tout cela donne à l'édifice un grand caractère de puissance et de majesté. A l'intérieur, on est saisi par l'ensemble des colonnettes qui, longeant les piliers, montent à travers les galeries pour aller s'épanouir en nervures et former les divers compartiments de la voûte, une des plus belles qu'il soit donné de voir. Le saisissement augmente si nous avançons jusqu'au bout de la nef. Là, nous nous trouvons littéralement en présence d'une vraie forêt de colonnes : colonnes du transept et des bras de la croix, colonnes des nefs latérales et du déambulatoire qui se combinent, se croisent et s'enchevêtrent dans un ensemble des plus grandioses et des plus harmonieux. Puis, en face de nous, le chœur se déploie dans la pure beauté de ses lignes et de ses arcades avec ses galeries, couvertes de riches sculptures et ses grandes fenêtres ogivales, projetant sur le tout une douce et agréable lumière. En redescendant vers le sol, le regard se repose avec satisfaction sur les anciennes stalles du Chapitre, chef-d'œuvre de l'art gothique, et dans lesquelles on ne sait qu'admirer davantage, ou la finesse des dessins ou l'originalité des motifs qui les décorent.

Mais ce qui ajoute considérablement à la valeur du monument, ce sont les trésors et souvenirs qu'il renferme. Nous voulons dire les reliques et les tombeaux. Citons, parmi les reliques, le chef et un bras de saint Pol-Aurélien, renfermés dans une magnifique châsse de bronze doré, puis la cloche du roi Marc, toujours en grande vénération chez les pèlerins et objet d'un culte tout spécial. Les tombeaux que nous rencontrons sont pour la plupart des tombeaux d'Evêques titulaires inhumés dans cette Eglise ; ce sont ceux de Guillaume de Kersauson, mort en 1327, de Rolland de Neuville, mort en 1613, de René de Rieux, mort en 1651, de François Visdelou, mort en 1671, et enfin de Jean-François de la Marche, mort dans l'émigration en 1806.

Cependant, Nos très chers Frères, ce qui plus que toutes ces antiquités et ces souvenirs, plus que ces merveilles d'architecture et de décoration, a déterminé Sa Sainteté Léon XIII à conférer le titre de Basilique à notre Eglise de Saint-Pol, c'est la foi profonde des habitants du Léon, et leur inaltérable attachement à notre sainte Religion, à l'Eglise et au Pape ; c'est aussi la dévotion toute particulière qu'ils ont pour leur belle Cathédrale, le soin qu'ils mettent à l'entretenir et le zèle avec lequel ils aiment à la visiter souvent. Les habitants de la ville ont le secret de la remplir du matin au soir les jours de

dimanche et de fête, et quand arrivent les grands pardons, on voit des plus lointains pays accourir des multitudes d'hommes et de femmes, d'enfants et de jeunes filles, qui viennent pour remercier, bénir et prier dans la *ville sainte*, comme ils se plaisent à l'appeler. Nous avons dû témoigner de toutes ces choses, et Nous l'avons fait à bon escient, puisque deux fois déjà Nous avons pu assister, dans ce religieux pays, à ces grandes manifestations de foi et de piété. Voilà les sentiments que Léon XIII a voulu récompenser, les sentiments qu'il veut entretenir et faire croître de plus en plus parmi nous, en entourant notre Cathédrale d'une auréole de gloire qui nous ennoblit nous-mêmes et répandra dans toute la contrée ses lumineux rayons.

III. — Et vraiment, Nos très chers Frères, cette distinction était due à notre belle Eglise en compensation de la perte qu'elle fit de son siège épiscopal, lorsqu'après la Révolution française, le culte étant rétabli en France, elle fut rattachée à la Cathédrale et au Diocèse de Quimper. La pensée d'une juste et légitime compensation avait toujours, dans la première partie du siècle dernier, préoccupé l'esprit de Nos vénéralés prédécesseurs, et quelques-uns d'entre vous se rappellent encore la joie qui remplit le cœur de Monseigneur Graveran, quand il eut obtenu de Rome, en 1853, l'autorisation d'ajouter à son titre d'Evêque de Quimper, celui d'Evêque de Léon. Il voulut, quoique déjà gravement atteint par le mal qui le conduisait au tombeau, prendre lui-même possession du siège de Saint-Pol, dans une belle et touchante cérémonie : son panégyriste a consigné le fait dans une page éloquente que Nous jugeons bon de reproduire, parce qu'elle est toute à la louange du Pasteur et du troupeau.

Il disait : « C'est à notre tête, Messieurs, escorté d'une « foule immense de ses prêtres, que Monseigneur Graveran « vint se présenter aux portes rajeunies de la vieille cité de « Léon et montrer à son peuple cette autre couronne pontifi- « cale qu'une précieuse faveur du Siège apostolique venait « d'ajouter à la sienne, non pas comme accroissement de ju- « ridiction, mais comme un ornement et comme une relique « de ce beau passé dont il est permis à notre foi de regretter « les richesses spirituelles. Cette ville, qui a si bien gardé « l'empreinte épiscopale, sembla tout à coup n'avoir jamais « perdu, malgré ses soixante ans de deuil, le souvenir et la « tradition de ses pompes. C'était comme au temps où elle « régnait sur les beaux rivages de l'Armorique, la même ma- « jesté dans ses hommages, la même éloquence dans l'expres- « sion de son respect si affectueux pour ses Pères en Jésus- « Christ ; c'étaient jusqu'aux mêmes familles qui venaient « accueillir et entourer le successeur des vieux Evêques et « témoigner comme leurs pères de la forte foi qu'aucune

« épreuve n'a pu altérer. Quelle vie dans cette Cathédrale et
« quel coup d'œil dans ce beau chœur rendu à toutes ses
« gloires ! La prophétie de Jérusalem restaurée semblait
« s'accomplir une fois de plus : *Exulta et lauda, habitatio*
« *Sion, quia magnus in medio tui sanctus Israël* » (1).

Cette belle fête, Nos très chers Frères, n'est pas la seule
qui, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, ait réjoui la vieille
cité de Saint-Pol et le pays de Léon. Il en est une autre moins
éloignée de nous, qui elle aussi eut un grand éclat et un pro-
fond retentissement dans toute la Bretagne, on pourrait dire
jusqu'à l'autre extrémité de la France ; Nous avons nommé la
fête de la translation des Reliques de saint Pol-Aurélien, qui
eut lieu le Dimanche 5 Septembre 1897. Avec Monseigneur
Valleau, de douce et sympathique mémoire, assistaient à la
cérémonie Son Eminence le Cardinal Labouré, Archevêque
de Rennes, Monseigneur Ardin, Archevêque de Sens, Monsei-
gneur Dubourg, Evêque de Moulins, et Monseigneur Potron,
Evêque de Jéricho ; puis un grand nombre d'autres digni-
taires ecclésiastiques, une foule de prêtres et une immense
multitude de fidèles. La vieille Cathédrale revit alors la splen-
deur de ses beaux jours et la magnificence de ses cérémonies
d'autrefois. Elle put à bon droit enregistrer dans ses annales
une des plus glorieuses pages de son histoire.

Eh bien, Nos très chers Frères, pour effacer les dernières
tristesses de Notre antique Cathédrale, pour lui faire oublier
même le souvenir de son deuil, voici qu'à l'occasion de son
érection à la dignité de Basilique Mineure, Nous vous convions
à une nouvelle fête, avec la conviction qu'elle réjouira vos
âmes et qu'en tout elle sera digne de celles que Nous venons
de rappeler. Plusieurs Archevêques et Evêques, Abbés mitrés
et Prélats romains Nous ont promis de l'honorer de leur
auguste présence. De son côté, l'Archiprêtre, curé de Saint-
Pol, avec une activité que rien ne lasse et un savoir-faire au-
dessus de tout éloge, travaille depuis plusieurs mois déjà à
l'organisation de cette fête, à la décoration de la Cathédrale,
des rues et des places publiques de la ville. Par ses soins, Mes-
sieurs les Recteurs et Curés du Diocèse ont reçu le programme
des fêtes et de pressantes invitations à s'y rendre avec leurs
paroissiens. Nous joignons Nos instances à celles du vénéré
Chanoine, et nous avons confiance que les prêtres et les fidèles
du voisinage viendront en grand nombre avec leurs croix
et leurs bannières saluer processionnellement la nouvelle
Basilique. Rien ne sera beau comme ces longs et pieux défilés
d'ecclésiastiques et de laïcs, chantant dévotement les hymnes
et les cantiques de la vieille Armorique et célébrant dans un
concert unanime les gloires du passé, les joies du présent et

les espérances de l'avenir. Ainsi seront honorés saint Pol et
ses successeurs sur le siège de Léon ; ainsi sera béni et remer-
cié Léon XIII, notre Père commun ; ainsi seront affermies dans
Notre Diocèse la foi et la piété de tous.

A CES CAUSES,

Le saint nom de Dieu invoqué, Nous avons ordonné et
ordonnons ce qui suit :

Article 1^{er}. — La fête de l'érection de la Cathédrale de Saint-
Pol à la dignité de Basilique Mineure sera célébrée solennel-
lement le Dimanche 1^{er} jour de Septembre.

Art. 2. — Les Jeudi 29, Vendredi 30 et Samedi 31 Août, un
Triduum de prières et d'exercices spirituels aura lieu dans la
dite Cathédrale, pour préparer les fidèles à gagner l'indul-
gence plénière spécialement concédée pour cette fête.

Art. 3. — Le Dimanche 1^{er} Septembre, avant la messe pon-
tificale, on chantera le *Veni creator* avec les verset et oraison.

Art. 4. — Après le chant de l'Evangile, un de Nos Vicaires
généraux montera en chaire pour lire le Bref d'érection qui
est et demeure promulgué dans Notre Diocèse.

Immédiatement après, on bénira solennellement le *pavil-
lon* et la *clochette* d'argent qui sont les insignes distinctifs de
la Basilique.

Art. 5. — A la fin de la cérémonie, le *Te Deum* sera chanté
en actions de grâces.

Et sera Notre présente Lettre pastorale lue dans toutes les
Eglises et chapelles de Notre Diocèse, le Dimanche qui en
suivra la réception.

Donné à Quimper, en Notre palais épiscopal, sous Notre
seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire
général de Notre Evêché, le 15 Août, fête de l'Assomption de
la Sainte-Vierge.

Par mandement :

F. VIEILLE-CESSAY,

Chan. hon.,

Secrét. gén. de l'Evêché.

† FRANÇOIS-VIRGILE,

Evêque de Quimper et de Léon.

(1) Isaïe, XII, 6.

LÉON XIII, Pape.

POUR EN PERPÉTUER LA MÉMOIRE

Conformément à un usage établi par les Pontifes Romains, remplis de sollicitude pour le bien spirituel des chrétiens, Nous faisons en sorte que les plus augustes, les plus vénérés et les plus saints parmi les temples bâtis à Dieu, en l'honneur de la Vierge Marie, par la piété des fidèles, acquièrent, de par Notre autorité, un accroissement notable de splendeur et de culte. Or, par ce que Nous savons, de source certaine, que l'Eglise de Léon, en France, jadis Cathédrale-épiscopale, consacrée à Dieu, en l'honneur de la Bienheureuse Vierge, la divine Mère, est célèbre par l'antiquité de sa fondation, illustre par l'ampleur et la beauté de son architecture comme par la sainteté de ses reliques et par la richesse de son mobilier sacré, figurant ainsi glorieusement en qualité de monument de la Bretagne armoricaine, justement remarquable et renommé ; pour cela, sur la prière et la supplique du Curé-Archiprêtre de ladite ancienne Cathédrale, sur le désir de son clergé et de son peuple, et d'après l'instance de Notre vénérable Frère, l'Evêque de Quimper et de Léon, Nous avons voulu que ce saint temple, déjà enrichi par Nos prédécesseurs de nombreux titres et privilèges, reçût aussi de Nous-même un nouveau décor, un accroissement d'honneur.

C'est pourquoi Nous absolvons et recommandons comme devant être absous, uniquement en vertu de cette faveur, tous et chacun de ceux qui ont à bénéficier des présentes Lettres, de toute excommunication, interdit et autres sentences, peines ou censures ecclésiastiques, de par Notre autorité apostolique élevant au titre et à la dignité de BASILIQUE MINEURE l'Eglise paroissiale de Saint-Pol-de-Léon, dédiée à la Bienheureuse Vierge Marie, sous le vocable de l'Annonciation, lui accordant, tant en général qu'en particulier, tous les droits, privilèges et honneurs appartenant de droit ou d'après la coutume aux Basiliques mineures.

Nous déclarons que les présentes Lettres sont et doivent demeurer stables, valides dans leur efficacité, et être ainsi

considérées, produisant leur effet complet et entier, pour qu'en profitent et bénéficient pleinement, absolument en tout et pour tout, ceux qu'elles concernent et concerneront, en quelque temps que ce soit : c'est dans ce sens que les présentes Lettres doivent être promulguées, interprétées par les juges ordinaires ou délégués, qui les feront parvenir telles que Nous les formulons, déclarant nul et de nul effet tout ce qui, sciemment ou par ignorance, pourrait être contre elle déclaré ou entrepris, par quelque autorité que ce soit.

Nonobstant les constitutions, ordonnances apostoliques et autres décisions contraires quelles qu'elles soient, les présentes Lettres garderont leur valeur dans l'avenir, pour toujours.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le VI Mars 1901 (MDCDI), la vingt-quatrième année de Notre Pontificat.

Aloysius, Cardinal MACCHI.

Vu et vérifié au Palais épiscopal de Quimper,
le 25 Avril 1901.

† FRANÇ.-VIRG.,

Ev. de Quimper et de Léon.

LES FÊTES BASILICALES

31 Août - 1^{er} Septembre.

Quand Dieu eut décidé de conduire saint Ténénan en Armorique, Il envoya au futur évêque de Léon un ange qui lui déclara « qu'au lieu où il allait, à jamais la foi persévérerait ». Quatorze siècles ont déjà attesté la vérité de cette parole, et le spectacle qu'il nous a été donné de contempler, en ce début de Septembre, n'a fait que confirmer la réalité de la prédiction angélique. Si l'enthousiasme spontané d'une race est le signe infaillible et comme la résultante de ses convictions et de ses sentiments intimes, quel fonds inépuisable d'esprit chrétien ne faut-il pas supposer dans cette population du Léon s'associant, sans cesse, avec bonheur, à toute glorification de son premier Evêque et Pasteur ? Manifestation de foi, et combien splendide, ces fêtes à l'occasion de l'érection en Basilique mineure de notre Cathédrale, manifestation d'amour surtout et de confiance envers le saint Pontife Pol-Aurélien.

Plus encore que les décorations extérieures, la piété des habitants a su faire ressortir ce qu'il y a de sincère et d'éclairé dans leur culte, et ne serait-on pas en droit d'affirmer que de tous les points du programme, celui dont l'accomplissement a été particulièrement agréable au bienheureux Pontife qu'on honorait, a été cette participation en masse au festin eucharistique clôturant le triduum préparatoire ?

Les prémices ont été à Dieu. Sanctifiées par la présence de Notre-Seigneur, les diverses parties de la fête garderont ce religieux recueillement, si bien en harmonie d'ailleurs avec le sérieux et le calme natif du Breton.



A 5 heures, le samedi, eut lieu la réception, à la gare, des nombreux Prélats qui avaient daigné se rendre à l'invitation que leur avait faite M. le Curé de Saint-Pol : Son Excellence le Nonce apostolique, Mgr Lorenzelli, Mgr Dubillard, évêque de Quimper, Mgr Ardin, archevêque de Sens, Mgr Kersusan, archevêque du Cap Haïtien, Mgr Carmené, évêque d'Hiéropolis, Mgr Rouard, évêque de Nantes, Mgr Le Roy, évêque d'Alinda, Mgr Dulong de Rosnay, Mgr Roux, Mgr Durfort de Lorges, Mgr Barillon, prélats romains.

Le soir, se déroulait, dans les rues de l'antique cité, la procession aux flambeaux dont les méandres allaient ensuite former, sur la Grand'Place, un merveilleux ruban de lumière mouvante, tandis que vers le ciel, scintillant lui aussi d'étoiles, s'élevaient les strophes du cantique aimé :

Kanomp, kanomp a greiz kalon,
Meuleudi sant Paol a Leon.

A cette heure où sur tant de villes plane l'écœurante rumeur des nocturnes plaisirs, pour en couvrir les échos mauvais ou impies, nous fîmes, ô Pol-Aurélien, monter vers toi la voix puissante du *Credo* catholique, le cri de fidélité à Dieu et à ses enseignements, poussé par tout ton peuple. A n'en pas douter, ce chant, jailli de nos lèvres unanimes, a traversé les espaces et est allé, comme nous le disait, quelques instants après, Mgr Dubillard, réjouir au ciel le cœur du vénéré Patron. De l'estrade où se sont placés les Evêques, la parole de Monseigneur de Quimper parvenait, nette et forte, jusqu'aux derniers rangs de l'assistance. Allocution vibrante, certes, et où se devinait l'émotion qu'éveillait la réelle beauté et l'incontestable grandeur du spectacle offert, selon le mot de Monseigneur, à la Bretagne, à la France, à l'Eglise universelle, noblement représentées toutes trois parmi nous, en la personne d'illustres Pontifes. Vibrante aussi, l'expression que la multitude sut mettre dans ses vivats, quand Monseigneur l'invita à acclamer, à sa suite, le glorieux Pape Léon XIII, la Bretagne, et le toujours zélé Archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon. De tout cœur encore, et dans un enthousiasme grandissant, nous avons redit après notre Evêque : « Vive Jésus-Christ ! vive la foi chrétienne ! vive l'Eglise catholique ! »

« La parole de Dieu ne s'applaudit pas, » mais, dans un élan subit de reconnaissance, l'acclamation unanime de « Vive Monseigneur ! » éclata, réponse toute naturelle à celui qui, en réchauffant nos âmes par son éloquence communicative, les avait en même temps remplies de pensées imprégnées

du christianisme le plus sage et le plus clairvoyant. « N'est-elle pas de tous les temps, cette lutte de saint Pol contre le dragon ? Chacun n'a-t-il pas à combattre Satan, que l'Ecriture compare à un lion rugissant ? De là, le devoir ne nous incombait-il pas d'invoquer le secours de Pol-Aurélien, par des supplications plus ferventes, à l'occasion des présentes solennités ? »

Pendant le Salut au Saint-Sacrement qui termina cette première journée, nous crûmes sentir que saint Pol, en nous bénissant, nous donnait l'assurance que sa cité épiscopale resterait ce que l'a appelée une tradition séculaire : *Kastel Santel*, la Ville Sainte.



Jadis à Saint-Pol-de-Léon
— Ce nos racontent li Breton —
Soloient granz gens s'assembler
Pour la feste au Saint honorer.

Le « jadis » du quatrain se renouvellé ; car, le dimanche 1^{er} Septembre, une foule qu'on n'a pas craint d'évaluer à 20 ou 25,000 personnes, afflue joyeuse de tous les points du canton et d'au delà. Bien pressés sont les rangs des fidèles dans la Cathédrale, si vaste et tout à la fois si petite à pareil jour. Une à une arrivent les processions des paroisses voisines. On ne nous en voudra pas de ne citer que leurs noms, encore qu'une mention spéciale semble bien due aux richesses véritables qu'elles amènent : bannières et croix de processions. Voici l'île de Batz avec l'étole de saint Pol, Plougoulm, Plouénan, Santec, Sibiril, Roscoff, Plouvorn, Plougourvest, Saint-Martin de Morlaix, avec sa belle croix et sa bannière neuve resplendissante.

Au troisième son, le cortège épiscopal fait son entrée solennelle. La messe est célébrée par Son Ex. le Nonce apostolique, assisté, au trône pontifical, par Mgr Roux et Mgr de Durfort de Lorge, et, à l'autel, de M. Péron, recteur de Kerfeunteun, diacre, et de M. Kerbiriou, recteur de Plougonven, sous-diacre. Rarement, la vieille Cathédrale, où rien cependant de ce qui donne au culte le lustre qui convient n'est négligé, rarement, notre Cathédrale a vu pareille pompe, semblable déploiement de splendeurs. Les cérémonies se déroulent avec une majesté qui impressionne et qui charme. Aussi bien, faut-il rendre à M. le chanoine Eveno et à M. Livinec, recteur de Plouénan, maîtres de cérémonies, cette justice que les rubriques d'une messe pontificale, pour compliquées qu'on les suppose, semblent ne leur offrir aucune difficulté. S'il n'y avait quelque mauvaise grâce à vouloir émettre, au sujet de Son Excellence, une appréciation, tout élogieuse du reste qu'elle soit, nous

n'hésiterions pas à déclarer combien nous fûmes ravis, à la Préface et au *Pater*, par ce chant jeune et mâle auquel la prononciation italienne communique une si singulière douceur. En tout cas, on peut affirmer que les maîtres es-harmonies ont eu, durant le Saint-Sacrifice, tout le loisir de s'emplir les oreilles de beautés symphoniques où mélodies et accords répondaient, avec une admirable adaptation, aux impressions suscitées dans les âmes par la solennité des rites ; et ceci est merveille que, dans nos rudes contrées, si éloignées, dit-on, du berceau du génie musical, M. l'abbé Pronost soit arrivé à former cette chorale de Morlaix, qui, gagnerait-elle en ampleur, se surpassera désormais avec peine dans le fini de l'exécution. En face de la chorale, dans le second bras de croix, la musique des Frères de Landerneau, avec beaucoup d'éléments très jeunes, ce qui serait plutôt pour constituer un obstacle, réalise de véritables prodiges. C'est une réputation déjà faite, et quel éloge meilleur peut-on exprimer que de constater que les chers Frères sont de toutes les fêtes ? L'empressement avec lequel on les recherche n'est-il pas le plus sûr garant de leur valeur, non moins que le plus encourageant des compliments ?

Voici maintenant ce qu'à un certain point de vue il est permis d'appeler le point culminant de la solennité, puisque c'en est la raison d'être, je veux dire la proclamation de l'érection en Basilique mineure de notre Cathédrale. M. Fléiter, vicaire général de Quimper, donne lecture du Bref qui promulgue cette dignité, avec l'indication des indulgences qui en résultent.

Suit alors la bénédiction, par Mgr Dubillard, des insignes exposés dans le chœur : le pavillon aux couleurs papales et la clochette d'argent doré suspendue à une sorte de médaillon représentant la scène de l'Annonciation, le tout encadré d'un motif d'ornementation du plus heureux effet. Monseigneur annonce que, par un télégramme reçu le matin, Sa Sainteté accorde aux Prélats, prêtres et fidèles présents, sa bénédiction apostolique.

Que M. le chanoine Ollivier, supérieur du Petit-Séminaire de Plouguernével, nous soit indulgent. Inévitablement condamné à n'être que l'écho très affaibli de la satisfaction générale, nous réussirons difficilement à caractériser de façon complète cette éloquence calme, sûre d'elle-même, sans grands éclats, aux phrases artistement ciselées dans la plus pure langue bretonne, et qui touche et captive par l'exposé pathétique de l'état lamentable du Léon des premiers siècles, et le récit étonnant à plus d'un titre des fécondes transformations accomplies par notre grand thaumaturge.

Encore une fois, nous avons la consolation d'entendre le *Credo* royal. Dans ce chœur des masses, plus rien des modulations suaves, des savantes orchestrations. C'est la foi, parlant plus à l'âme qu'à l'oreille, qui s'affirme à pleins poumons

sous les arceaux gothiques, comme la veille à la face du ciel étoilé. C'est, pour tout cœur catholique, d'un effet que je ne crains pas de qualifier de grandiose. A écouter le roulement de ces vagues sonores heurtant les piliers de pierre, une analogie s'établit presque à l'insu dans l'esprit, et l'on songe volontiers à ce grand mugissement des flots battant, aux jours de tempête, la ceinture rocheuse de l'Arvor.

Le saint sacrifice achevé, le clergé (au bas mot deux cent cinquante prêtres et séminaristes) se rend processionnellement au presbytère, en traversant à nouveau toute la grande nef décorée avec une grâce et un soin exquis, n'y eût-il d'ailleurs pour justifier ce jugement que le dôme de verdure ornant le transept et d'où pendent de gracieuses guirlandes.



C'est l'heure d'un régal... intellectuel, pour ne parler que de celui-là. Puisqu'on a manifesté l'espoir de voir publiés *in extenso* les toasts qui lors furent prononcés, combien éloquemment, le lecteur s'en fera une idée, nous les reproduisons aussi complètement que possible.

« Les grandes pensées viennent du cœur. » Ceci est bien pour donner à entendre, dès à présent, comment et par quelle connexion naturelle, le toast que va prononcer M. le Curé de Saint-Pol a pu allier la plus touchante délicatesse de sentiments et de forme aux plus judicieuses considérations.

MONSEIGNEUR DE QUIMPER ET DE LÉON,

Nul plus que moi, ici, n'apprécie l'immense honneur qui revient, en ce beau jour, à la paroisse et au presbytère de Saint-Pol-de-Léon, de la présence de tant d'illustres personnages ecclésiastiques et laïcs, notamment de ces sept évêques et archevêques qui entourent Votre Grandeur d'un incomparable éclat. Comme je voudrais, dominant l'émotion qui me saisit, pouvoir, Messieurs, et mes vénérés confrères, vous exprimer par de dignes paroles les sentiments que cette noble assemblée me fait éprouver bien profondément, l'admiration, le contentement, la reconnaissance ! Je ne sens, hélas ! que trop mon impuissance à les traduire comme il le faudrait. Pourtant, mon devoir est de parler, vous me l'avez dit, Monseigneur. Je parlerai avec mon cœur ! aussi bien, un toast c'est l'élan du cœur joyeux, aimant, reconnaissant.

Mon premier toast, ici, se porte vers vous, Monseigneur de Quimper et de Léon, tout naturellement comme vers notre premier Pasteur envoyé vers nous par Dieu. N'êtes-vous pas notre Père tendre et bienveillant, notre bienfaiteur dont le dévouement varié, actif, infatigable, se manifeste chaque jour davantage et autrement que par des paroles, provoquant l'admiration et la reconnaissance de tous vos diocésains, et pour quoi ne le dirais-je pas ? tout particulièrement de vos chers Saint-Politains. Deux fois, dès votre première année d'épiscopat, vous avez daigné honorer Saint-Pol-de-Léon, votre seconde ville épiscopale, de votre auguste

visite, qui a réjoui tous nos cœurs. Et voici encore que vous y revenez, mais en triomphateur, pour une fête que vous-même avez su préparer, dont vous-même êtes le héros principal. Nous ne l'ignorons pas, c'est votre *enixe rogamus*, apposé à une humble supplique, qui a enlevé le Bref de la Basilique, et dans votre voyage *ad limina*, Votre Grandeur n'a rien négligé pour en assurer et pour en hâter l'expédition. Et depuis, que de fois vous me l'avez répété : « Il nous faut une grande fête, une fête exceptionnelle en l'honneur de la nouvelle Basilique; c'est d'honorer tout le Léon qu'il s'agit ! » Et pour attirer de nombreux pèlerins à ce beau sanctuaire de Notre-Dame et de saint Pol-de-Léon, voici que votre plume expérimentée vient de lancer une Lettre épiscopale, vraiment apostolique, toute vibrante de cet enthousiasme qui se communique, qui entraîne cette foule que nous admirons autour de nous en ce jour. Oui, *hæc dies quam fecit Dominus*, il n'est que juste, Monseigneur de Quimper et de Léon, que vous soyez en ce pays de votre adoption, en ce jour qui est vôtre à tant de titres, particulièrement béni, honoré, hautement acclamé.

Mais vous ne voulez pas, Monseigneur, que je reste sans porter un toast spécial — je le fais avec une extrême joie et une profonde reconnaissance — à vos vénérés Frères dans l'épiscopat, que vous-même avez su si bien convier et attirer à nos fêtes basilicales.

Avec quel bonheur je lève mon verre à la santé de Votre Excellence Monseigneur le Nonce Apostolique, Monseigneur Lorenzelli, dans lequel nous aimons à contempler, à vénérer, à aimer la personne trois fois auguste de Notre Saint-Père Léon XIII glorieusement régnant ! En votre personne illustre rayonne, en effet, l'éclat du grand Pontife romain, Père et Docteur de l'Eglise universelle, mais aussi la sympathie dont il entoure comme d'une auréole tutélaire notre beau pays de France, notre petite Bretagne bien-aimée ; France et Bretagne, Excellence, vous le répétez souvent, ce sont vos deux pays de prédilection. Dès l'âge de 17 ans, nous dites-vous, au début de la terrible guerre, vous n'avez cessé de vous intéresser à la France, de vous préoccuper de ses destinées, de faire des vœux pour son triomphe, et lorsque la divine Providence vous y a conduit pour l'éclairer de vos sûres lumières et de vos sages conseils, votre cœur a tressailli de joie.

Hélas ! l'heure présente est à la tristesse, et nul plus que vous, Excellence, ne partage nos tristesses françaises qui sont celles de l'Eglise notre Mère, celles de Notre Saint-Père Léon XIII. Si quelque chose en France console et donne espoir, c'est la Bretagne avec sa vieille foi, ses fêtes religieuses et ses Pardons pieux. Sa devise vous plaît, Excellence, ainsi que son blason aux blanches hermines : *Potius mori quam fœdari*. Et dans cette Bretagne fidèle, le pays de Léon a droit de se réjouir de la présence du Nonce du Pape à la grande fête de sa Basilique : rien ne pouvait mieux convenir à une semblable solennité, aucun honneur plus grand ne pouvait lui être accordé.

Le représentant du Pape, président d'honneur d'une fête au pays qui envoie M. le Comte de Mun à la Chambre, voilà ce que nous pouvions désirer de plus heureux. Au nom de cette assemblée entière, au nom de toute cette paroisse de Saint-Pol, au nom de tout le pays de Léon, je porte à la fois un toast chaleureux à Monseigneur le Nonce apostolique et à notre illustre député, M. le Comte de Mun. *Ad multos annos !* Ce n'est pas sa faute, assurément, si la grande et sainte cause ne remporte pas un triomphe éclatant !

Et maintenant, je lève mon verre et porte la santé du vaillant Archevêque d'Hiéropolis, Mgr Carmené, breton d'origine, breton de caractère, grand par les qualités de l'esprit et du cœur, et non moins par les vertus épiscopales. C'est un martyr du devoir épiscopal en Martinique. Honneur à ce confesseur de la foi, type et modèle des caractères, ferme comme un rocher d'Armorique contre les violateurs des droits de l'Eglise, modèle de révérence parfaite envers le Pontife suprême ! Ah ! vous avez droit, Monseigneur, à la béatitude promise à ceux qui souffrent ici-bas pour la justice. Gloire à vous dans l'assemblée des pontifes et des fidèles, et merci d'avoir bien voulu, malgré la fatigue d'un grand âge dépensé au service de Dieu, de l'Eglise et des âmes, venir rehausser l'éclat de nos fêtes basilicales !

Quant à vous, Monseigneur de Sens, vous nous avez appris à désirer vos visites et à souhaiter vivement vos retours parmi nous. Et en cette circonstance heureuse, la fête eût été incomplète, si, comme on l'a craint un instant, Notre-Dame de Lourdes vous avait ravi à notre attente. Nous la remercions, une fois de plus, d'avoir su concilier votre pèlerinage à son sanctuaire favori avec votre présence à notre solennité de ce jour. Il y a quatre ans, à pareille date, Monseigneur, votre voix forte et vibrante retentissait à l'autel de notre Cathédrale, à l'occasion d'une fête très solennelle : si quelqu'un se réjouissait alors de l'entendre, c'était Mgr Vallean, de si doux souvenir, et tous nous étions heureux de saluer en votre personne auguste, le père, l'ami vénéré de notre Evêque. Mais voici qu'appelé par un autre illustre ami doublé d'un compatriote, Mgr Dubillard, franc-comtois comme vous, vous êtes accouru de nouveau, joyeux, plein de bienveillance à notre égard. Nous aimons à rendre hommage à ce besoin de votre cœur de rendre service à tous, à cette bonté qui vous caractérise, Monseigneur de Sens, et à cette spéciale sympathie que vous voulez bien témoigner à notre pays breton, et que nous vous prions de nous garder. *Ad multos annos !*

Et comme je bénis la divine Providence, Monseigneur du Cap-Haïtien, de vous avoir conduit à cette fête, de si loin, parmi nous. Si Haïti vous éloigne de votre patrie bretonne, Lézérazien vous rapproche et vous ramène volontiers au pays redevenu cher, très cher à votre cœur. Lézérazien, en effet, n'est-ce pas pour vous une récompense de trente ans de durs labeurs, une consolation de vos innombrables sacrifices en Haïti, en même temps qu'un trésor de grande valeur déjà, de légitimes espérances pour l'avenir, qui verra s'accroître la moisson ? Nous le savons, Monseigneur, ce séminaire est votre œuvre, couronnement de beaucoup d'autres ; et si vous avez pu la fonder en 1894, c'est au milieu des difficultés les plus graves et au prix d'indicibles souffrances, on le sait, d'une façon qui tient du miracle. Puisse-t-il, Monseigneur, ce séminaire tout providentiel, si important, sous la plus sage des directions qu'il vous fût possible de lui procurer et que chacun admire, prospérer et répondre à tous vos désirs ardents d'apôtre, de missionnaire et d'évêque haïtien !

Maintenant, je porte, avec un plaisir toujours nouveau, votre santé, Monseigneur de Jéricho, notre bien-aimé compatriote, Brestois de naissance, au cœur très breton, le seul évêque Léonard actuellement vivant. Si votre corps est à Paris, votre cœur est en Bretagne, toujours battant pour votre cher pays d'Arvor, qui vous revoit avec un retour de dilection ; nos fêtes sont les vôtres et, au 7 Juillet dernier, pour la clôture

de notre mission, Monseigneur Dubillard était heureux de déléguer Monseigneur de Jéricho pour bénir le beau calvaire du Léon, au Champ de la Rive. C'est là qu'enthousiasmée à la vue de douze mille pèlerins de Saint-Pol et des paroisses voisines, pieusement recueillis et chantant le cantique de la Croix, Votre Grandeur fit entendre des paroles vibrantes de foi, d'onction, d'un pur patriotisme qui touchaient et remuaient les cœurs : on eût cru entendre saint François d'Assise ou saint Antoine de Padoue. Vous êtes, en effet, Monseigneur, de l'illustre race de ces deux saints, de la grande famille franciscaine. Quelle plus belle devise pouvez-vous prendre que celle de votre bienheureux Père : « *Deus meus et omnia* ! » Pauvre, très pauvre, vous aimez à donner, et votre présent de ce jour nous est très précieux. Merci de ce beau reliquaire que vous nous annoncez, véritable trésor ! Merci, Monseigneur, et que Dieu vous garde longtemps à votre famille religieuse, à vos compatriotes reconnaissants !

Monseigneur de Nantes, chacun admire votre devise : *Non sibi sed gregi*, empruntée au grand saint Bernard et dont, au dire de vos diocésains, vous faites constamment la règle de votre vie, la réalisant à la lettre. Ceux qui l'attestent, Monseigneur, ne sont pas des flatteurs mais des amis de la simple vérité. Et ils disent encore : à Nantes, tous le vénèrent et l'aiment à cause de sa belle intelligence, de sa parole éloquente et surtout de son noble cœur. Noble cœur, en effet, qui a des ressources pour tous les genres de nécessités et d'infortunes, des dévouements ingénieux pour toutes les justes causes, spécialement, nul ne l'ignore, pour les Congrégations persécutées. En vous, Monseigneur, elles trouvent, en cette heure troublée et critique, un consolateur, un ami, un bienfaiteur. Ne font-elles pas, du reste, partie de ce grand troupeau qui compose l'un des plus beaux diocèses de France, *Non sibi sed gregi* ; partie de cette bonne ville de Nantes, aussi bretonne au moins que française : bretonne par ses origines, bretonne aussi par ses traditions de piété et d'œuvres catholiques. N'est-il pas tout naturel qu'à une fête toute bretonne, à Saint-Pol-de-Léon, l'Evêque de Nantes ait voulu donner une marque de sa sympathie, d'autant plus qu'en votre auguste personne, Dijon et Besançon se faisaient fête de fraterniser ensemble au pays breton ?

Et maintenant, avec autant de reconnaissance que de joie, j'ai l'honneur de porter la santé de Sa Grandeur Monseigneur Le Roy, évêque titulaire d'Alinda, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie. En honorant de sa présence notre fête basilicale, le digne Prélat a voulu donner un témoignage éclatant de sa sympathie envers un diocèse qui fournit de nombreuses et vaillantes recrues à cette incomparable légion de missionnaires dont il est le chef bien méritant. Elle serait accablante pour d'autres épaules, la sollicitude pour tant d'Eglises lointaines, éparses sur les plages de l'Océan, sur les bords des grands fleuves : Sénégal, Niger, Congo, Amazones, Mississipi, jusque sur les hauteurs du Kilima-Njaro et des Monts de Cristal. Véritable père des noirs, vrai fils de Libermann, son cœur sauvegardera leurs intérêts jusque dans la capitale de la France ; malheur à l'imprudent qui voudrait faire échec à l'évangélisation de ces déshérités, il ne dormirait pas en paix : Monseigneur Le Roy se lève bientôt, armé de ce glaive de la parole qu'il manie avec une dextérité sans pareille : c'est une fine lame qui, pour avoir reçu sa trempe au pays voisin de Normandie et non à Tolède, n'en a pas la pointe moins acérée, l'a-

cier moins bien trempé, les coups moins décisifs. A Rome, par la Congrégation dont il est le supérieur général, Monseigneur Le Roy rend des services non moins signalés à l'Eglise et à la France ; nulle source plus limpide des infaillibles doctrines Romaines, que celle du Séminaire français, nulles lèvres plus avides de s'en désaltérer, que celles du clergé de Quimper et de Léon. Dans le comité promoteur de l'heureuse fondation française à Rome, à côté des Eminentissimes cardinaux, Gousset, Barnabé, Pitra, figure, dans un rang d'honneur, le nom de Monseigneur Sergent, qui venait d'être nommé au siège de saint Corentin et de saint Pol-Aurélien. Honneur à son successeur, qui donne une consécration nouvelle à ces fécondes traditions : il appartenait à notre diocèse, à votre bonne ville de Morlaix, Monseigneur, à votre paroisse de Saint-Mathieu, Monsieur l'Archiprêtre, le vénéré fondateur de l'œuvre, le saint et savant Père de Lannurien. Et s'il m'est permis de produire ici mes sentiments personnels, je proclamerai que parmi les grâces de choix dont je remercie le Ciel, il m'est doux de classer celle d'avoir reçu, au Séminaire-Français, le couronnement de mes études sacrées. Je ne saurais, assurément, trouver une occasion plus favorable que celle de ce jour pour témoigner du fond du cœur ma reconnaissance à mes anciens maîtres, représentés ici en votre auguste personne, Monseigneur Le Roy, et aussi en la personne de l'un de leurs plus dignes successeurs, mon ancien et cher condisciple le Révérend Père du Plessis de Grénédan de Moncontour, ancien zouave du Pape.

Et maintenant, pourquoi faut-il que mes regards ne rencontrent pas ici les deux vénérables Abbés, l'un trappiste, l'autre bénédictin, qui nous avaient promis leur présence à nos fêtes, mais que des obstacles sérieux, joints à d'impérieux devoirs, ont retenu dans leur monastère. Ah ! de loin, je porte vos santés, Révérendissimes Dom Bernard de Thymadeuc, Dom Léandre de Kerbénéat. Puisse la divine Providence vous épargner, entre autres calamités, la dure épreuve de l'exil !

Tout à l'heure, je saluais avec une profonde vénération le premier représentant du Saint-Père en France. J'en vois d'autres ici, quatre prélats de la maison du Pape, que je remercie beaucoup de leur présence à cette fête, qui devient ainsi fête romaine et fête armoricaine à la fois. Messieurs les Prélats romains, je porte vos santés !

Je serais un ingrat si j'oubliais de remercier et de féliciter hautement nos distingués et éloquents prédicateurs de ce jour, dont il m'avait été dit : « Votre choix ne pouvait être plus heureux. »

En terminant cette série, un peu longue peut-être, de toasts divers, je lève mon verre aux bons, aux illustres laïcs qui honorent cette assemblée, comme ils savent en honorer bien d'autres : les de Mun, les de Guébriant, les Martin-Roux, autant de dignes serviteurs de la Patrie et de la sainte Eglise. Les nommer, n'est-ce pas renouveler un éloge qui est dans toutes les bouches ?

A vous tous, enfin, chers et vénérés confrères dans le sacerdoce, de la paroisse de Saint-Pol, qui si bien la représentez ! du diocèse et des diocèses voisins ou plus éloignés, accourus à notre fête basilicale et patronale, je souhaite d'un cœur reconnaissant santé et divines bénédictions en abondance ! Que Notre-Dame de l'Annonciation et le glorieux saint Pol-Aurélien vous soient partout favorables et secourables !

Aisance, distinction, noblesse de langage et de cœur font partie de l'apanage de M. de Guébriant, maire de Saint-Pol. Reproduire ses paroles, c'est montrer au lecteur que je n'ai pas à craindre l'exagération dans l'éloge.

« EXCELLENCE,

« Le Maire de Saint-Pol vous demande de vouloir bien lui permettre de renouveler, au nom de ses administrés, les souhaits de respectueuse bienvenue que vous a déjà adressés M. l'Archiprêtre. Oui, c'est pour moi une grande joie, un très précieux honneur de pouvoir saluer parmi nous le Représentant de Léon XIII, cher au cœur de la Bretagne, et nous croyons comprendre, Excellence, qu'en nous accordant ce haut témoignage de sympathie, vous avez voulu non seulement rehausser l'éclat de nos fêtes, mais encore honorer la foi de nos populations et reconnaître la vieille fidélité des hommes de ce pays au Chef de l'Eglise. Vous vous êtes souvenu qu'au jour où le Saint-Siège eut besoin de défenseurs, son appel ne fut nulle part plus entendu que sur ces côtes bretonnes. Excellence, nous conservons le nom de ces aînés, les du Beudiez, de Parcevaux, de Lanascot, de Nanteuil, tombés sur la terre italienne, à Mentana et à Castelfidardo. Nous savons que leurs survivants, plus tard, à l'heure sombre de l'invasion, furent les héros de Patay, de Loigny, du Mans, et nous n'avons garde d'oublier l'héroïque et sanglante leçon de choses par laquelle ces « soldats du Pape », comme on les appelait ironiquement, montrèrent au monde comment la fidélité au Saint-Siège peut s'allier au sentiment patriotique le plus ardent et le plus pur. Eh bien ! aujourd'hui encore, ce double sentiment, profondément gravé aux âmes bretonnes, est celui dans lequel nous saluons la venue du Noncé, et si vous le voulez bien, c'est celui dans lequel, à mon tour, je porte respectueusement la santé de Léon XIII, de son représentant, des illustres Evêques qui nous honorent, avec une mention spéciale pour Monseigneur Dubillard. »

Une ombre eût passé sur notre fête, si M. de Mun ne s'était point levé pour nous dire, avec une éloquence hors de pair, bien que tout y fût improvisation, ce dont hélas ! nous n'offrons que des lambeaux décolorés :

« EXCELLENCE, MESSEIGNEURS,

« Je ne m'attendais pas à prendre la parole, et je suis presque tenté d'en vouloir à Mgr Dubillard de l'invitation qu'il m'adresse. Puisque vous le voulez, Monseigneur, j'obéis, et c'est un devoir très doux ; car j'ai cette bonne fortune, ici, de parler au nom du pays que je représente, et aussi, puisque je ne suis qu'un enfant d'adoption, de donner des louanges qu'un enfant du pays doit taire.

« Je porte la santé de Son Excellence le Noncé apostolique et des vénérables Prélats. Vous me permettez, Excellence, de m'adresser à vous, pour tous les témoignages de sympathie que vous m'avez donnés en des circonstances inoubliables, et aussi parce que j'ai des devoirs envers le Représentant du Pape : Je vous en prie, Excellence, lorsque vous parlerez à Rome de ce que vous avez vu à Saint-Pol, dites qu'il y a, dans la terre de France, un pays privilégié qui, fortifié par les vertus de ceux qui y portèrent l'Evangile, offre à tous l'exemple des fortes vertus, à ses Evêques la force dont ils ont besoin pour leur ministère, au Pape, enfin, la plus douce consolation. Vous direz au Pape que vous avez vu un peuple chrétien conduit par ses Evêques, affirmant à la face du ciel, par le chant de son *Credo*, la foi qui est au fond de son cœur ; vous direz que vous avez vu un clergé aimé, respecté, exerçant avec indépendance tout son ministère ; vous direz que vous avez vu toutes les classes, toutes les autorités unies dans la même mission, qui est de conserver la foi des habitants ; vous direz que cette ville est comme une citadelle où le peuple veut rester le défenseur de ses libertés et choisit, pour cela et non pour autre chose, les représentants qu'il se donne ; vous pourrez dire qu'en entrant dans cette ville, vous avez vu la devise qui est aussi la nôtre : *Non offendo sed defendo* : Nous sommes résolus à nous défendre et à garder nos droits et nos libertés. Vous y joindrez le très humble et très filial hommage d'un catholique de France, qui a reçu du Pape les plus grands témoignages qu'un catholique puisse recevoir. Je porte la santé de Son Excellence, des Evêques, du Curé toujours si hospitalier, si fin, si éloquent. »

Les applaudissements éclatent et ne cessent que lorsque Monseigneur de Quimper prend à son tour la parole.

« Un homme qui se trouve dans l'embarras, c'est l'Evêque de Quimper, après des orateurs aussi spirituels, aussi éloquents que ceux que vous venez d'entendre ; mais je ne concours pas pour le prix d'éloquence. L'Evêque de Quimper a autre chose à dire. Je remercie M. de Mun, qui a résumé la pensée de ce pays : « Nous nous défendons et nous n'attaquons personne ». Souvenez-vous de cette parole. Je rappellerai une autre parole encore du discours de M. le Curé : « *Potius mori quam fœdari*, Plutôt mourir que trahir ». J'admire cette devise : toujours le devoir, toujours sur la brèche et ne reculer jamais ! Je vous apporte une autre devise, comme évêque de la Franche-Comté (et je suis en ceci l'interprète de Mgr de Sens et de Mgr Rouard), une autre devise qui a sa beauté :

*Comtois, rends-toi !
Nenni ma foi !*

« J'entendais comparer ces deux devises par un Breton de bonne race, le P. Le Doré, qui donnerait presque la préférence à la nôtre, parce qu'elle est moins prétentieuse. En tout cas, j'aime aussi vivement, avec désintéressement, la Bretagne, ma patrie d'adoption, et mettons ces deux devises l'une en face de l'autre. Je porte la santé de Son Excellence le Nonce Apostolique, que je remercie affectueusement d'avoir présidé cette fête, d'avoir donné à la Bretagne cette marque de sympathie. Je porte la santé de tous ces illustres Prélats et, dans la personne de M. de Mun, de tous ces hommes courageux qui, au prix de leur avenir, de leur réputation, se sont donnés à la cause de Dieu. Pour tant de fatigues, la récompense ne leur manquera pas. Il y a au ciel un Dieu qui écrit tout ce que nous faisons, tout le bien que nous accomplissons : la terre passe, le ciel demeure. Ce que Dieu demande c'est l'effort, non le résultat ; c'est Dieu qui donne le résultat. Je porte la santé de M. de Guébriant : je sais son dévouement, son esprit distingué, son cœur prêt à tous les sacrifices pour la bonne cause ; M. de Mun et M. de Guébriant, on peut les comparer à Jonathas et David, *amabiles ambo et decori in vita sua*. Je bois enfin à la santé du clergé de Léon et de Cornouailles. »

Après ce toast, salué par de nombreuses salves d'applaudissements, Son Excellence daigne à son tour nous adresser ces paroles pleines d'amabilité, d'enseignements chrétiens et, à l'occasion, d'humour :

« Je voudrais ne pas prendre la parole après les éloquentes discours que j'ai entendus ; mais c'est un devoir de justice d'exprimer la joie que j'éprouve en entendant des idées si nobles, des sentiments si dignes. La fête d'aujourd'hui nous parle de l'Eglise catholique, de sa constitution, puisque l'érection en Basilique, érection qui est la concession d'un privilège, nous rappelle que Rome est le centre de la juridiction spirituelle, le foyer de la lumière et de la vie catholique. L'église de Saint-Pol, érigée en Basilique, nous rappelle que nous sommes tous les enfants de la même famille rachetée par Jésus-Christ, et qu'il n'y a pas plusieurs chefs, mais un seul qui a sous sa dépendance d'autres chefs, c'est-à-dire les Evêques et tous les grades de la hiérarchie.

« Du point de vue dogmatique, passant à un autre point de vue, je dirai que je suis heureux de me trouver dans le diocèse qui a à sa tête un des évêques les plus doctes, les plus pieux, les plus dévoués au Saint-Siège, Mgr Dubillard. Je me plais à rendre hommage au chef du diocèse, parce que de l'Evêque dépendent l'ordre et la vie catholique, la valeur et le mérite d'un peuple chrétien ; parce que l'Evêque est le maître, le juge, le père, le protecteur du diocèse. Ensuite, je

suis heureux de voir autour de ce digne Evêque beaucoup de curés et de prêtres, et surtout le très sympathique Archiprêtre de Saint-Pol.

« De la sphère ecclésiastique passons à la sphère administrative et politique. Rien n'est plus beau que de voir ces deux vies si bien harmonisées, avec l'idéal et la finalité de la vie ecclésiastique. Quand une ville a un Maire avec des qualités intellectuelles, morales, bienfaisantes comme M. de Guébriant, ce n'est pas une ville du ^{xx}e siècle, mais du siècle catholique, je ne veux pas dire du ^{xiii}e siècle, pour qu'on ne croie pas que la ville de Saint-Pol manque de quelque chose. Souvent, on m'a dit que M. de Mun était catholique avant tout et comprenait que l'intérêt de la Religion doit être défendu toujours. C'est de ce principe vraiment chrétien et patriotique que le Comte de Mun s'est inspiré, quand il n'a pas hésité à dire : « Si Dieu a fait les nations guérissables, c'est par le ministère de l'Eglise. » Le Chef de l'Eglise nous a dit : il faut agir de telle ou de telle façon, le Comte de Mun l'a fait, il a obéi au médecin suprême, le Pape Léon XIII. Je vois ainsi la promesse, le gage d'une résurrection parfaite de ce noble pays ; c'est l'espoir, le souhait qui vient du fond de mon cœur, quand je porte la santé de tous ces Evêques ; je bois à la prospérité catholique de la France entière. »

A l'issue, ou pour dire vrai, dès le début des vêpres, sort de la Cathédrale une procession que je qualifierais d'interminable, si ce mot ne semblait nuancer, de manière plutôt désagréable, l'éloge qu'il conviendrait de faire d'un cortège incomparablement superbe. Maintes fois dépeint par des maîtres très experts du pinceau et de la plume, la description en deviendrait cette fois fastidieuse, à l'égal presque de l'indication détaillée du trajet parcouru, dussé-je encourir en ceci les reproches bien légitimes, je le confesse, de toutes les âmes de bonne volonté qui ont dépensé dans l'ornementation, et le soir dans l'illumination des rues et des édifices, une somme inimaginable d'ardeur, d'ingéniosité et de bon goût. Nous dirons simplement que la procession, modèle d'ordre et de très franché dévotion, se déroule au chant des cantiques jusqu'à la gare et revient traverser la chapelle du Kreisker, en longeant la place Michel Colomb. Un souvenir, en passant, au grand sculpteur à qui un vénérable prêtre répétait souvent cette touchante exhortation : « Travaille, petit, regarde le clocher à jour et les belles œuvres des compagnons. Aime le doux Sauveur, la Vierge Marie et tu auras un jour grand renom dans le Léon et dans la belle duché de Bretagne. »

Au retour du cortège, les Evêques réunis donnent, comme hier soir, leur bénédiction solennelle à la foule pieusement agenouillée.

Que les heures sont courtes, dans ces journées de sainte joie ! Nous nous retrouvons, à 8 heures, dans la Cathédrale illuminée, comme en une fêerie, grâce à la profusion des lampes électriques et des rangs de bougies entourant l'immense vaisseau d'un double cordon de feu, au pied de la chaire où Mgr de Durfort de Lorge va nous faire entendre le panégyrique de saint Pol. N'étant point fils de la ville de Saint-Pol, l'orateur croit devoir s'excuser d'avoir accepté cet honneur, en constatant que des liens assez nombreux le rattachent à la terre du Léon. Qu'est-il besoin d'excuse ? Le talent ne suffit-il pas amplement à expliquer un tel choix, à défaut même de toute autre raison ?

S'inspirant du motif de la présente solennité, Mgr de Durfort de Lorge prend comme texte : « *Erit gloria templi hujus major priore.* » En un langage empreint à diverses reprises des chaudes couleurs de la poésie, et où la noblesse et l'élévation ne sauraient porter aucune atteinte à la clarté, le prélat nous dit les splendeurs passées, les glorieux souvenirs de la cathédrale et du peuple de saint Pol-Aurélien. L'avenir, il l'entrevoit radieux sous la protection accrue encore, s'il est possible, de Notre-Dame de l'Annonciation et de saint Pol, fier, pour la Sainte-Vierge et pour lui, autant de sa jeune Basilique que de sa vieille Cathédrale.

Nous demandons qu'on veuille bien le remarquer, si nous ne nous sommes pas davantage étendu sur ce magnifique discours d'une si haute inspiration et d'une éloquence à laquelle les plus difficiles doivent, sans conteste, rendre hommage, non plus que sur le panégyrique breton de M. Ollivier, c'est que nous savons le très vif désir que l'on a de voir imprimées, en leur entier, des pages éminemment propres à propager et à fortifier le culte de saint Pol-Aurélien.

Après le chant si beau du cantique, dû au P. Delaporte, en l'honneur de saint Pol, un soliste de Saint-Martin interprète avec âme et talent un *O Salutaris*, puis la bénédiction de Jésus-Hostie, porté par Mgr de Nantes, descend sur nos fronts courbés.

Un mot breton, qu'on eût trouvé sur bien des lèvres, condense en sa forme précise la pensée de tous, à l'issue de la cérémonie : « *Eun dudi eo !* »

C'est une salutaire pensée de prier pour les morts ; aussi, après la messe dite le lendemain, à 8 h. 1/2, par Mgr Lorenzelli, pour les malades et les affligés, c'est-à-dire pour tous ceux qui, par maladie ou tristesse, n'ont pu prendre leur part complète du bonheur général, M. le chanoine Péron, le zélé autant qu'aimé pasteur de Châteauneuf et de Notre-Dame des Portes, célèbre, à 10 heures, assisté de M. Derrien, recteur de Kersaint-Plabennec, et de M. Robinaud, recteur de Loc-Maria-Quimper, une messe solennelle de *Requiem* pour tous les prêtres défunts de la paroisse ; l'absoute est donnée par Mgr Potron, évêque de Jéricho. A l'efficacité du saint sacrifice, les cinquante prêtres présents joignent le secours de leurs prières, pour que nos frères de l'Eglise souffrante s'associent, dans la plus large mesure, espérons-le, à la joie de l'Eglise de Léon.

N'est-ce pas Léon Gautier qui a dit : « Rien n'est plus honnêtement délicieux qu'un repas d'amis chrétiens, un repas simple entre deux signes de croix ? » Cette formule n'eût-elle pas encore été écrite, il faudrait l'inventer en voyant la franche cordialité qui règne à la table du presbytère, où M. le Curé nous réunit de nouveau ; et partant, quoi d'étonnant à ce qu'on désire renouveler cette fête de famille ? Sur la motion de M. le chanoine Morgant, curé de Guipavas, M. Quidelleur, chanoine titulaire, président de l'Association du clergé Saint-Polite en faveur de leurs confrères décédés, évêque et prêtres, demande que tous les prêtres originaires de notre ville se fassent un pieux devoir de revenir, tous les ans à pareille occasion : M. le Curé non seulement les y autorise, mais les y encourage autant qu'il est en lui.

Ce à quoi M. l'Archiprêtre répond, en donnant au projet pleine et entière adhésion, et en manifestant en outre l'espoir de retrouver à chaque anniversaire, Mgr Potron, qu'il salue du titre de Président d'honneur de l'Association en sa qualité d'évêque Léonard.

Mgr Potron, heureux de cette invitation, nous promet de revenir chaque année, tout le cours de sa vie, autant que la Providence le lui permettra. Voilà Monseigneur une promesse que nous enregistrons et conservons avec un soin jaloux et qui vous engage pour de longues années, si Dieu exauce, selon l'étendue de nos désirs, les prières que nous lui adressons pour Votre Grandeur.

Et maintenant, au sortir de ces consolantes manifestations, après ces heures bénies où le ciel a semblé jeter sur notre terre un peu de ses beautés, où Dieu, mieux aimé et de plus près senti, a comme laissé entrevoir ce que seront les pleines magnificences des fêtes sans lendemain de l'éternité, notre respectueuse gratitude va tout d'abord à Monseigneur de Quimper, l'âme et le promoteur de ces solennités, à Monseigneur le Nonce apostolique, à tous ces vénérés Pontifes et Prélats accordant à nos populations la bienveillante faveur de leur illustre présence, à tous ces prêtres dont le cortège, grossi au delà de toutes les espérances, nous a offert la parfaite image d'une édification et d'une union hautement chrétienne. Que grâces soient rendues spécialement à M. Le Goff, curé-archiprêtre, dont l'ardeur intelligente et la sollicitude toujours en éveil pour le culte de notre saint Patron, ont su mener à bien, avec le concours de ses zélés vicaires et de ses dévoués paroissiens, la tâche complexe de célébrer, par une fête qui ne puisse s'oublier, l'éminente distinction dont s'honore sa Cathédrale ! Chez tous, la mémoire du cœur gardera à notre sympathique Pasteur et Curé un durable souvenir ; rappelons, en outre, le mot de Monseigneur : « Pour tant de fatigues, la récompense ne manquera pas, c'est Dieu qui la donne. » Reconnaissance, enfin, honneur et gloire à Notre-Dame de l'Annonciation et à notre premier Père saint Pol-Aurélien !

*Meuleudi da Vari,
Trugarekomp sant Paol !*

X.

PRIVILÈGES

DES BASILIQUES MINEURES

I. Les privilèges afférents aux basiliques mineures sont au nombre de six : le *titre*, le *qualificatif*, la *prééminence*, le *pavillon*, la *clochette* et la *cappa*.

1. *Titre*. Le titre propre est *Basilique mineure*, qui remplace celui d'*église*, commun à tous les autres édifices analogues, c'est-à-dire qu'elle est basilique du second ordre, venant immédiatement après les basiliques majeures ou de premier ordre et qu'elle jouit, par le fait même de son érection, de tous les droits et privilèges qui appartiennent aux basiliques mineures, auxquelles elle est assimilée.

2. *Qualificatif*. Toute église a son épithète spéciale pour la distinguer des autres. L'église ordinaire est *vénérable* ; *insigne* est réservé à certaines collégiales que le Saint-Siège veut honorer, la cathédrale est *sainte*, et *sacrosainte* la basilique, tant majeure que mineure.

(On dira donc désormais dans les actes officiels et la légende du sceau : *Basilique sacrosainte de Notre-Dame de l'Annonciation*.)

3. *Prééminence*. Elle donne droit de prendre rang avant les autres églises qui sont considérées comme inférieures vis-à-vis d'elle. Toutefois, la Sacrée Congrégation des Rites a fait exception pour les cathédrales, en raison de la présence de l'évêque.

Les insignes qui rehaussent le titre basilical constituent les trois autres privilèges, et il convient d'en parler un peu plus longuement, parce qu'ils sont moins connus.

4. *Pavillon*. Un décret de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 27 Août 1836, rendu pour la cathédrale de Lucera (Deux-Siciles), déclare que les trois insignes des basiliques mineures sont le *pavillon*, la *clochette* et la *cappa* : *Conopæum, omni tamen auri et argenti ornati, ab eo excluso, tintinnabulum et usum cappæ magnæ*.

Le pavillon est l'*ombrellino* amplifié et non entièrement développé. Il est l'insigne propre du Souverain Pontife et, par extension, des cardinaux et des évêques : on le portait primitivement sur la tête, plus tard on le tint par derrière ; actuellement renfermé dans son étui, il ne sert plus qu'à rappeler un rite disparu. Le pape ayant sous sa juridiction plus immédiate et personnelle les basiliques majeures et mineures, leur a transmis le pavillon comme symbole de leur haute dignité, mais en agrandissant ses proportions. Aussi, dans le langage populaire de Rome,

le pavillon des basiliques s'appelle-t-il par antonomase *basilica* ; car la basilique semble s'identifier avec lui.

Le pavillon a son armature de bois recouverte de bandes de soie, alternativement jaune et rouge. Les pentes, découpées en lambrequins frangés de soie tout autour, sont aux mêmes couleurs, mais contrariées, en sorte qu'un lambrequin jaune correspond à une bande rouge et réciproquement. Sur ces lambrequins l'on peint ou l'on brode le nom latin, les armoiries et le titulaire de la basilique. La partie supérieure se termine par un globe et une croix, l'un et l'autre de cuivre doré.

Le rouge et le jaune, couleurs impériales, sont devenues les couleurs papales, depuis que l'empereur Constantin en gratifia le pape saint Sylvestre pour rehausser sa dignité suprême : elles ne furent modifiées que par Pie VII, qui choisit le jaune et le blanc, lorsque Napoléon les eut usurpées en qualité de *roi d'Italie*.

Les basiliques majeures se distinguent des mineures par un pavillon plus riche, à bandes de drap d'or et de velours cramoisi, avec des franges d'or aux lambrequins.

Le pavillon se porte demi-ouvert, comme une pyramide, aux processions tant intérieures qu'extérieures. Il précède le clergé et la croix. L'employé qui en est chargé le tient à deux mains, à hauteur de la poitrine, la pointe de la hampe appuyée dans la gaine d'un licol de cuir rouge passé autour de son cou : son costume est celui des confréries, un *sac* ou tunique talaire de toile blanche, serré à la taille par un cordon blanc ou une lanière de cuir.

Le pavillon, symbolisant le titre basilical, est apposé en *pal*, pour employer l'expression du blason, au-dessus de l'écusson de l'église ou du cartouche qui contient sa devise. L'un et l'autre se complètent mutuellement.

5. *Clochette*. La clochette, dans les processions, accompagne et précède toujours le pavillon. Sa hauteur est à peu près celle de la taille humaine et elle se compose de trois parties : le *bâton* que tient le porteur, vêtu comme précédemment ; la *clochette* de métal, suspendue à poste fixe, avec un cordon attaché au battant pour la tinter, ainsi que semble l'exiger son nom latin *tintinnabulum* ; enfin un *beffroi*, en bois sculpté et doré, où sont peints d'un côté, le titulaire de l'église et, de l'autre, le cartouche inscrit surmonté du pavillon.

La clochette précédait autrefois le pape, chaque fois qu'il sortait de son palais : on la sonnait devant lui pour avertir de son passage. La coutume ne s'est pas maintenue, mais les basiliques ont gardé, avec la tradition, le double privilège du pavillon et de la clochette, tant il est vrai que si tout se transforme, la trace du passé peut se suivre encore en maint usage.

6. *Cappa*. — La *cappa*, avec le rochet qui, selon le droit, en est la conséquence directe, forme le vêtement propre aux dignitaires ecclésiastiques qui ont rang à la chapelle papale. La concession de cet insigne aux chanoines des basiliques mineures emporte donc avec elle l'idée d'une émanation de la souveraineté pontificale.

La *cappa* est la même pour les évêques et les chanoines, c'est-à-dire en laine violette, avec le chaperon d'hermine. Mais la distinction hiérarchique s'établit sur la manière de la porter : l'évêque la déploie entièrement, en signe de juridiction ; les chanoines, au contraire, en replient la queue qu'ils ramènent sous le bras gauche, où elle est suspendue à un large ruban de soie violette. Cette queue, ainsi retroussée, prend le nom significatif de *tortillon*, qui en indique très nettement l'aspect et

les chanoines ne peuvent la baisser que pour l'adoration de la croix, le Vendredi Saint.

L'érection se fait par *Bulle* et plus généralement désormais par *Bref* ou *Rescrit*, dont il est donné lecture, en latin et en langue vulgaire, après l'Evangile de la messe pontificale. Le *Bref* est aussitôt mis à exécution ; car, à ce moment, entrent au chœur les deux insignes principaux qui sont le pavillon et la clochette.

Le *Bref* appartient de droit à l'église ainsi honorée (les archives diocésaines doivent en garder une copie authentique). Aussi est-il remis, séance tenante, après qu'il a été promulgué du haut de la chaire, à la première dignité de l'église qui le reçoit debout dans un plateau d'argent puis le dépose soigneusement dans les archives.

FAVEURS & INDULGENCES

Nous croyons utile de donner le tableau des très précieuses faveurs et indulgences qui enrichissent la nouvelle Basilique.

1° *Tous les jours, indulgence de 50 jours, à tout fidèle qui, contrit au moins de cœur, baisera avec dévotion le pied de la statue de bronze de saint Pierre.*

Cette indulgence est applicable aux défunts.

2° *Indulgence plénière, les jours de Pâques, de la Pentecôte, de la Toussaint et de Noël, à tout fidèle qui contrit et s'étant confessé, et ayant communie visitera avec dévotion la Basilique et y priera avec piété aux intentions du Souverain Pontife.*

Cette indulgence est applicable aux défunts.

3° *Tous les jours du Carême et les autres jours de l'année fixés dans le Missel romain, pourront gagner les indulgences dites « des Stations », tous les fidèles qui visiteront la Basilique et y prieront avec piété aux intentions du Souverain Pontife. On obtiendra de la sorte pour chacun de ces jours les indulgences, le pardon des péchés et la remise des pénitences qu'on obtiendrait en visitant en personne et avec dévotion les églises de Rome désignées pour ces stations.*

4° *Chaque premier dimanche du mois, tous les fidèles qui visiteront avec dévotion les sept autels de saint Joseph, du Rosaire, de saint Pol Aurélien, de l'Archiconfrérie, de saint Roch, de sainte Anne, des Trépassés et y prieront avec piété aux intentions du Sou-*

verain Pontife, pourront, à chaque fois, gagner les indulgences, le pardon des péchés et la remise des pénitences qu'ils gagneraient en visitant, en personne et avec dévotion, les sept autels situés dans la Basilique du prince des apôtres à Rome et désignés pour ce privilège.

5° Enfin faisant suite à la lettre d'agrégation de la Basilique de Notre-Dame de l'Annonciation à la Sacro-Sainte Basilique de Sainte-Marie-Majeure, les indulgences plénières et partielles suivantes sont accordées à tout fidèle qui bien disposé visitera la Basilique à Saint-Pol-de-Léon et qui en jouira en la forme accoutumée de l'Eglise.

- a) **Indulgences plénières** : Aux fêtes de l'Immaculée-Conception, de la Nativité, de l'Annonciation et de l'Assomption de la Sainte Vierge.
- b) **Indulgences partielles** : A la Purification, 25 ans et 25 quarantaines ;
A la Visitation, 5 ans et 5 quarantaines ;
A la Présentation, 4 ans et 4 quarantaines ;
A l'Exaltation de la Sainte-Croix, 3 ans et 3 quarantaines ;
A la Dédicace de saint Michel, 2 ans et 2 quarantaines ;
- c) **Indulgences des Stations de Rome** : 1^{er} Dimanche de l'Avent, le Mercredi des Quatre-Temps aux quatre saisons, la veille et le jour de Noël, le 2^{me} Dimanche du Carême, le Mercredi-Saint, le jour de Pâques, le Lundi des Rogations, le jour de Notre-Dame des Neiges.



On nous reprocherait une lacune si nous ne mentionnions d'autres richesses, celles-ci artistiques, dont vient de s'enrichir notre Basilique. Ainsi le groupe ravissant de l'Annonciation, sorti des ateliers de Raffi et Blondeau (Paris), élevé sur deux fines colonnettes en kersanton reposant sur un vieil autel en granit, au haut de l'arcade centrale qui domine le maître-autel, pour rappeler le vocable de notre Basilique et les fêtes de l'Erection.

Un peintre de talent, ravi hélas ! à notre affection a tenu à contribuer par un chef-d'œuvre, le dernier peut-on dire qu'ait produit sa main défaillante, à orner la cathédrale de Saint-Pol. Au-dessous du groupe de l'Annonciation, on voit artistement écrite à la main et décorée de gracieuses vignettes, la copie française du Bref basilical, don du très distingué M. Edouard Puyo, dont les nombreux amis, avec des larmes de regret, bénissent la mémoire et racontent les bonnes et belles œuvres.

Enfin, une belle plaque de marbre adossée à l'abside, en face de l'autel Saint-Joseph, rappellera la dignité de ce sanctuaire et les solennités de l'érection par l'inscription suivante :

HÆC. ÆDES. HONORI.

DEIPARÆ. VIRGINIS. ANNUNTIATÆ. DICATA.

NEC. NON. IPSIUS. PER. ÆVUM. SERVO. PAULO. AURELIANO.

CURA. ET. INSTANTIA. FRANCISCI. VIRGILII. DUBILLARD.

PONTIFICIS. CORISOPITENSIS. ET. LEONENSIS.

ANNUENTE. LEONE XIII^o P. M.

AD. DIGNITATEM. BASILICÆ. MINORIS.

ANNO. MDCCCCI. DIE V. KAL. MARTII.

ANNO. AUTEM. CURRENTE. PRIMA. DIE. SEPTEMBRIS.

CURANTE. ALOYSIO. AMATO. LE GOFF.

HUJUS. CURIÆ. RECTORE.

SOLEMNIA. GRATIARUM. DEO. O. M.

SPLENDIDO. CULTU. RITUQUE. PERACTA. SUNT.

ADSTANTIBUS. DIOECESIS. ANTISTITE.

ET. FINITIMARUM. REGIONUM. PRÆSULIBUS.

QUINIMO. PRÆSIDENTE. SUA. EXCELLENTIA. DOM. LORENZELLI.

SUMMI. PONTIFICIS. APUD. GALLOS.

IN. PARISIIS, NUNTIO.

MAGNOQUE. SACERDOTUM. ET. FIDELIUM. CONCURSU.

AC. OMNIBUS. PIETATE. SUA. ERGA. COELI. REGINAM.

ET. IPSIUS. IN. SÆCULIS. CULTOREM. PAULUM. A. LEONENSEM.

SACRÆ. CELEBRITATIS. SPLENDOREM. AUGENTIBUS.

RECTOR. CURIÆ. AD. MEMORIAM. REI. AUSPICATISSIMÆ.

EX. COLLATITIA. PIORUM. PECUNIA.

HEIC. TITULUM. PONENDUM. CURAVIT.



On nous prie d'annoncer en terminant que, conformément à une remarque que nous avons déjà faite, M. le Curé est en instances pour obtenir de faire publier les deux panégyriques breton et français.



ÉRECTION DE LA CATHÉDRALE EN BASILIQUE

A SAINT POL DE LÉON

REFRAIN

Saint Pol, notre apôtre et modèle,
Ton peuple avec espoir implore ton secours ;
Bénis la Bretagne fidèle
Et garde-nous la foi des anciens jours.

1.

La foi du Léon est la tienne,
Depuis qu'au nom du Roi des rois,
Ta forte main planta la croix
En notre Armor, fière et chrétienne.
Près de ta tombe, en ce saint Lieu,
Ton peuple accourt, t'acclame et prie,
Comme aux beaux jours de la patrie,
Ton peuple entier dit : Gloire à Dieu.

Saint Pol...

2.

Entends retentir nos cantiques,
Toi dont, jadis, la voix apprit
La douce loi de Jésus-Christ
Aux durs échos des bords celtiques.
Dans tes discours, Dieu nous parla ;
A ton autel qui nous rassemble,
Ecoutes-nous prier ensemble ;
Chrétiens, Bretons, tes fils sont là.

Saint Pol...

3.

L'Armor applaudit ta mémoire ;
Vers Dieu c'est toi qui nous guidas,
Comme tes saints amis Gildas,
Comme Samson, David, Magloire.
Notre front porte avec fierté
Le sceau divin de ton baptême ;
Pour ce pays qui croit, qui t'aime,
Servir Dieu, c'est la liberté.

Saint Pol...

4.

Nos cœurs, à tes leçons lointaines,
Se sentent vivre et tressaillir,
L'eau que, d'un mot, tu fis jaillir,
Coule toujours des Trois-Fontaines.
Du sol, que ton ombre bénit,
Tu vois monter dans la lumière
Ta noble église, hymne de pierre,
Fleur de dentelle et de granit.

Saint Pol...

5.

Pasteur, qui combats et qui veilles,
Loin de tes fils bannis l'erreur,
Le noir serpent et sa fureur,
Par ta doctrine et tes merveilles.
Quand le flot va nous envahir,
Qu'aucun effort ne nous divise ;
Rappelle-nous notre devise :
« Mourir plutôt ; jamais trahir ! »

Saint Pol...

6.

Saint Pol, le Léon catholique
Priera le Christ, Maître immortel,
Tant qu'au-dessus de ton autel
Se dressera ta Basilique.
Avec Saint Pol, protégez-nous,
Mère de Dieu, notre espérance ;
Régnez sur nous ; sauvez la France
Qui se prosterne à vos genoux.

Saint Pol...

7.

Sur nous sème encor tes oracles ;
Relève les cœurs abattus,
Par la douceur de tes vertus,
Par la grandeur de tes miracles
Et nous irons, sûrs du chemin,
Puisque ta foi nous illumine,
Près de la croix, sous notre Hermine
Au ciel que nous montre ta main.

Saint Pol...

P.-V. DELAPORTE, S. J.

Gouel braz an Iliz-Veur e Kastel

1^{er} GUENGOLO 1904

VAR DON : *Bale Arzur.*

DISKAN :

Kanomp hirio gant levenez,
O velet hon iliz parrez
Henoret 'vel eur rouanez.

1.

Tremenet zo meur a gantved
Abaoue ma-z-eo bet savet,
Ha yaouank-flamm ez eo choumet.

2.

Ar c'hœur dreist holl a zo brudet;
Ken bräo ez eo bet kizellet
Ma eo eun dudi he velet.

3.

Hon iliz-veur a benn da benn
Ni gav dezhi eur ear laouen
Gant he mogerioù dem-velen.

4.

Bez 'euz m'oarvad (anzao zo red)
Brassoc'h ilizou dre ar bed,
Mes kalz koantoc'h ne laran ket.

5.

Mar teu dezhi kement a c'hloar
En deiz kaer-man, n'eo ket, ni c'hoar
Ebken 'vit he gened dispar.

6.

Bez 'eo dreist holl he zantelez
A ra d'ar Pab 'n'he vadelez
Rei dezhi eur renk a brinsez.

7.

Gueichall e ioa eur plas santel;
Bremen ive kalz tud a bell
'Zeu da bardouna da Gastel.

8.

Hirio, er gouel-man ken kaer,
Hirio a bep tu e veler
Diredet eur bopl heb niver.

9.

Pebeuz henor ! Bete Kastel
E teu kannad hon Tad Santel,
Da veza e penn ar gouel.

10.

Mil bennoz da Leon trizek
En hor c'henver ken karantek;
Bepred ni vezo anaoudek.

11.

Bennoz ive d'ann Eskibien,
Bennoz ouzpenn d'ar veleien
Diredet aman a vanden.

12.

An henor great d'hon iliz
A raio deomp-ni Kastelliz
Choum bepred startoc'h en hor feiz.

13.

Sant Paol, ha c'houi Mam da Zoue,
Klevit mouez ho pugale,
Ha kassit ho feden d'an Ee.

14.

Pa -z-oc'h en Ee ken gallouduz,
Goulennit deomp digant Jezuz
Buez santel, maro euruz.

J. B. s. J.